Ouverture à Hazebrouck des cours de l'École Ménagère Agricole et Ambulante

Hier à neuf heures, dans les locaux de l'ancien Musée, place Georges-Degroote à **Hazebrouck**, se sont ouverts les cours d'instruction professionnelle ménagère et agricole, réservés aux jeunes filles de la région.

Dès le premier jour, une quinzaine d'élèves appartenant aux communes rurales de **Lynde, La Motte-au-Bois, Borre, Steenbecque, Hondeghem** ou venant d'Hazebrouck même, se firent inscrire auprès de la directrice Mme GUÉGEAIS, assistée de Mlle FROMENTEAU, professeur. Il ne fait aucun doute que d'ici quelques jours ce chiffre sera sensiblement augmenté, récompensant ainsi les multiples démarches faites auprès des familles par MM. BRETHENOUX, professeur d'agriculture et M. DILLIES, en faveur de l'École ...énagère, institution placée sous le patronage du Ministère de l'Agriculture.

Ces cours, absolument gratuits, sont donnés dans deux salles, dont l'une très vaste, est réservée aux travaux de cuisine, à la laiterie, à la couture. Les cours théoriques sont donnés dans la seconde pièce.

Cette session, comme les précédentes de **Bourbourg, Bergues, Ghyvelde, Godewaersvelde**, durera un peu moins de trois mois. Elle prendra vraisemblablement fin le 31 mars.

Au cours de cette période, les jeunes filles recevront, dans les meilleures conditions, l'instruction indispensable pour tirer le meilleur profit des produits de la ferme et faire d'elles de futures maîtresses de maison. Elles auront enfin la satisfaction d'emporter le trousseau qu'elle se seront confectionné avec l'aide et les conseils de Mme Guégeais.

Hier, à l'ouverture des cours, on remarquait la présence de MM. DEGROOTE, président de la Société d'Agriculture de l'arrondissement, conseiller général ; Louis MINNE, président du Syndicat Agricole d'Hazebrouck ; BRETHENOUX, professeur ; DILLIES, etc...

On voit, entourant M. BRETHENOUX, Professeur d'Agriculture, Mme GUÉGEAIS, Directrice, Mlle FROMENTEAU, Professeur, un groupe de jeunes filles qui, depuis hier matin, suivent à HAZEBROUCK, *tous les cours de l'École Ménagère Ambulante.*

Réveil Agricole

Facteurs climatologiques et rendements en blé

Les agriculteurs sont inquiets et ce n'est certes pas sans raison. Ils craignent en effet que les pluies qui n'ont guère cessé depuis le début de Décembre, et qui maintiennent un excès d'humidité dans le sol, n'aient endommagé leurs emblavures de froment d'automne.

Certains pensent qu'il faut dès maintenant prévoir pour cette campagne, une récolte très déficitaire, ils se basent sur ce que le présent hiver semble devoir se dérouler de la même façon que les hivers 1930 et 1931 ; les dégâts causés à cette époque dans bon nombre de départements, furent tels, que l'on dût refaire de 25 à 40 p. % des emblavements d'automne. La récolte fut inférieure en quantité et en qualité, nous dûmes importer de 10 à 15 millions de quintaux de blé étranger, chacune des deux campagnes, pour assurer la totalité de nos besoins alimentaires.

Un spécialiste, particulièrement autorisé, M. Sanson, Ingénieur agronome, Chef du Service de climatologie à l'Office National Météorologique, démontre dans un très intéressant rapport, qu'il a dernièrement présenté à une séance de la Ligue Nationale de Défense contre les Ennemis des Cultures, que les hivers pluvieux, comme celui que nous subissons, annoncent invariablement des récoltes déficitaires.

Il existe, dit M. Sanson, des relations constantes entre les récoltes d'une année, et les caractères climatologiques des saisons qui les ont précédées. Ces relations enregistrées depuis déjà quelques années, pour ce qui concerne les blés de la région parisienne, font nettement ressortir que ce sont bien en effet **les pluies d'hiver** qui constituent le phénomène atmosphérique prédominant pour cette culture. La moyenne des pluies de cette saison est de 140 m/m, on constate qu'à un hiver sec (moins de 100 m/m correspond toujours une récolte excédentaire, et à un hiver pluvieux (plus de 200 m/m) une récolte déficitaire.

Lorsque les pluies de la saison froide sont sensiblement normales, c'est-à-dire comprises entre 100 et 200 m/m, la **température d'hiver** exerce alors une action décisive, à condition qu'elle soit ou très basse, ou très élevée. La moyenne de l'hiver à Paris atteint 4° : les années où cette température moyenne est inférieure à 3° donnent des récoltes en excédent, sauf si la température du printemps suivant est inférieure à 9° ; les années où cette température est supérieure à 5° sont marquées par des récoltes déficitaires, sauf si l'insolation du trintemps dépasse 540 heures.

Si l'hiver ne présente aucune anomalie, tant au point de vue de la pluviosité, qu'à celui de la température, la durée d'insolation du printemps peut parfois fixer sur l'importance relative de la future récolte. Le nombre d'heures de soleil est-il supérieur à 540, la récolte sera en général excédentaire ; est-il inférieur à 540 heures, avec une température au-dessous de 9°, le rendement sera déficitaire.

Dans les autres cas, c'est l'importance des **pluies d'été** qui décide du sort de la récolte, les précipitations supérieures à la normale (170 m/m) pendant cette saison amenant une récolte au-dessous de la moyenne, et les précipitations inférieures, une récolte au-dessous de cette moyenne.

M. Sanson a dressé le tableau ci-dessous en 1929 ; depuis cette date les prévisions qu'il y a portées se sont toujours vérifiées :

Facteur météorologique saisonnier principal	Valeur de ce facteur	Facteurs météorologiques saisonniers secondaires		Nature de la récolte par rapport à la moyenne : (21 quintaux)
I. Pluies d'hiver	Inférieures à 100 m/m			Excédent
	Supérieures à 200 m/m			Déficit
	Comprises entre 100 et 200 m/m	Température de l'hiver inférieure à 3°	Température du printemps inférieure à 9°	Déficit
			Température du printemps supérieure à 9°	Excédent
		Température de l'hiver supérieure à 5°	Insolation du printemps inférieure à 540 h.	Déficit
			Insolation du printemps supérieure à 540 h.	Excédent
		Température de l'hiver comprise entre 3 et 5° (voir § II)		»
II. Insolation du printemps	Supérieure à 540 h.	Pluies d'été inférieures à 290 m/m		Excédent
		Pluies d'été supérieures à 290 m/m		Déficit
	Inférieure à 540 h.	Température du printemps inférieure à 9°		»
		Température du printemps supérieure à 9° (voir § III)		»
III. Pluies d'été	Inférieures à 170 m/m			Excédent
	Supérieures à 170 m/m			Déficit

Dans la région parisienne (Seine-et-Oise, Seine-et-Marne et Eure-et-Loir), le rendement moyen en blé est de 21 quintaux à l'hectare ; de 1929 à 1935, on a obtenu, en tenant compte des facteurs météorologiques :

Années	Pluies d'hiver	Température de l'hiver	Insolation du printemps	Température du printemps	Pluies d'été	Rendem. moyen en quintaux	Rapport au rendem. moyen
1929	82	»	»	»	»	24	Excédent
1930	151	5°5	456	»	»	17	Déficit
1931	152	3°9	488	9°9	251	20	Déficit
1932	67	»	»	»	»	25	Excédent
1933	92	»	»	»	»	25	Excédent
1934	76	»	»	»	»	23	Excédent
1935	200	5°7	442	»	»	20	Déficit

On peut se rendre compte que ces tableaux présentent un très grand intérêt. Comme le note M. Sanson, il serait désirable qu'un semblable travail soit établi pour chacune de nos grandes régions naturelles.

Depuis 1929, on a pu, grâce à ce tableau, savoir dès la fin des hivers 1929, 1932, 1933 et 1934 et à la fin du printemps des années 1930 et 1935, si la récolte de blé serait ou non excédentaire dans la région parisienne. De semblables données pourraient être établies dans tout le pays et rendraient les plus grands services ; comme elles exigent de multiples recherches, elles ne peuvent pas être entreprises par les Commissions météorologiques départementales souvent mal outillées et dont les ressources financières sont fort restreintes. Il y aurait lieu sans doute d'entrevoir des organisations régionales auxquelles collaborerait un personnel spécialisé dans les questions de météorologie et d'agronomie.

Terminons cet exposé en signalant que dans la plupart de nos régions céréalières, la hauteur de pluie enregistrée depuis le 1er Décembre dépasse 120 millimètres, on peut donc en déduire que les blés en terre sont dans de très mauvaises conditions, et que la récolte prochaine sera fort probablement déficitaire.

LABOR.

Notre collaborateur M. R. BOULY lauréat de la Société des Agriculteurs du Nord

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. CATHALA, ministre de l'Agriculture, viendra présider, dimanche prochain, à Lille, la distribution solennelle des récompenses à la Société des Agriculteurs du Nord. La cérémonie traditionnelle se déroulera à 11 heures, dans la salle de la Faculté des Lettres, rue Auguste-Angellier. Notre collaborateur et ami, M. R. BOULY, chargé spécialement des questions économiques et qui suit, depuis plusieurs années, les problèmes agricoles, recevra une médaille de bronze offerte par le ministre au nom du gouvernement.

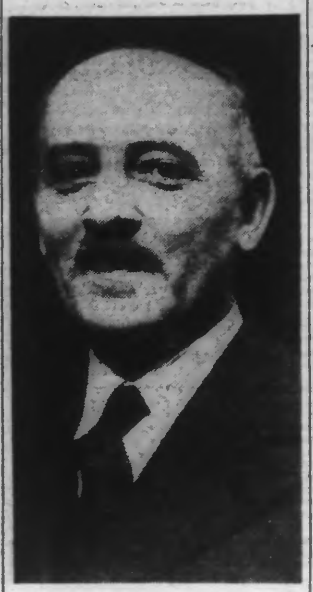

M. Raphaël BOULY

C'est une marque de reconnaissance donnée à notre journal pour les services rendus à l'Agriculture.

Nous présentons à notre collaborateur et ami nos plus vives félicitations.

LE PALMARÈS DE LA Xe EXPOSITION AVICOLE DE DOUAI

— SUITE —

PIGEONS

Romain Fauve. — Mâle : P.H., 1er prix Godbert M.

Nègre à crinière. — Mâle : 1er prix, Roose A.

Montsubsn. — Femelle : 2 eprix, Roose A. — Jeunes : M.T.H., P.H., 1er prix, Roose (mâle) : 2e prix, Roose A. (femelle).

Mandeins avec blanc. — Mâles : 2e prix Flipot Jean ; M.T.H., Mme Papillaud. — Femelles : P.E. N. 16, P.H., 1er prix, Flipot Jean : 2e prix, Mme Papillaud. — Jeunes : P.H., 1er prix, Meurette N.

Lynx de Pologne. — Femelle : 2e prix, Coupin H.

Boulants Brunner. — Mâles : 2e prix, Ragon F. ; P.H., 1er prix, Frimat Ch. — Femelles : 2e prix, Ragon F. ; 1er prix, Frimat Ch.

Boulants d'Amiens. — Mâles : P.H., 1er prix, Glachant A. — Femelle : 1er prix, Mme Labetoulle.

Boulant de Poméramie. — Mâle : 3e prix Mme Labetoulle.

Bagadais. — Mâles : P.E., N. 17, P.H., 1er prix, Vanacker Ch. — Femelles : 2e prix, Vanacker Ch.

Capucins. — Mâle : 1er prix, Roose A. — Femelle : 1er prix, Godbert M.

Queue de Paon blanc. — Mâle : 1er prix, Handron E.

Bouvraulis. — Mâle : 1er prix, Mme Labetoulle. — Femelle : 2e prix, Mme Labetoulle.

Coquilles Hollandais. — Mâles : P.H., 1er prix, Coupin H. — Femelle : 3e prix, Coupin H.

Blondinettes. — Mâle : 1er prix, Godbert M. — Femelle : P.H., 1er prix, Godbert M.

Satins. — Mâle : 1er prix, Godbert M.

Culbutants. — Mâles : M.T.H., Weimkem A. ; P.H., 1er prix, Kordelas V. ; 2e, Musielski T (noir et blanc). — Femelles : 2e prix, Kordelas V. ; 1er prix, Weimkem A.

Hauts-Volants. — Mâles : P.H., 1er prix Weimkem A. ; M.T.H., Kordelas V. ; 2e, Furck Jean ; 1er prix, Société « Bon Elevage » (blanc). — Femelles : 1er prix Weimkem A. ; 2e, Furck Jean ; 1er prix, Société « Bon Elevage. Kordelas.

Schlettis. — Femelle : M.T.H., Tanchon M.

Dragons. — Mâles : 1er prix, Furck Jean ; M.T.H., Vanacker Ch. — Femelle : 2e prix, Vanacker Ch.

Etourneaux. — Mâle : P.H., 1er prix, Godbert M. — Femelle : 1er prix, Godbert M.

UN PUITS DE LAIT

24 litres de lait en 48 heures
10.725 litres de lait en 300 jours
telle est la production de la vache « Havane », 1er prix du concours laitier.

Le propriétaire, M. H. ORENS à Lataule (Oise), nous écrit :

« En fait **d'aliments concentrés, je n'emploie que les EXTRAITS de SOYA des HUILERIES DU NORD, inutile donc de vous dire tout le bien que j'en pense.** »

Notice et échantillons aux Huileries du Nord. Service R, à LOMME (Nord).
9387

Conseils aux Aviculteurs

LA COUVEUSE ARTIFICIELLE

A QUELLES CONDITIONS DOIT RÉPONDRE UN BON INCUBATEUR

Il existe actuellement, en France et à l'étranger, de nombreux modèles de couveuses artificielles, munis de régulateurs de température et de plus en plus perfectionnés.

Il nous est impossible de désigner ici une marque de préférence à une autre ; nous nous bornerons à indiquer à nos lecteurs les conditions que doit remplir un bon appareil.

Nous recommanderons l'achat d'une machine sérieuse et robuste. Dans les appareils à bon marché, les réservoirs se percent, les planches se disjoignent, les régulateurs fonctionnent plus ou moins bien. Il est donc plus économique de payer un peu plus cher et d'éviter tous ces inconvénients.

Chaleur. — Une température de 40° doit régner à l'intérieur de l'étuve où se trouvent les œufs : c'est celle que donne un thermomètre placé sous les ailes des bonnes poules couveuses.

Cette température doit être constante, et la chaleur doit arriver par le haut, comme dans l'incubation naturelle.

Position du thermomètre. — Pour avoir la température exacte, il faut que l'ampoule du thermomètre soit au niveau de la partie supérieure des œufs, et non comme dans certains appareils, quelques centimètres au-dessous ou au-dessus.

Variation de la chaleur. — La chaleur de l'incubateur doit être réglable ; au bout d'un certain temps, les œufs en réclament moins, car les embryons développent une chaleur propre qui augmente progressivement à partir du dixième jour d'incubation. Il faut donc pouvoir faire baisser la température à cette époque.

Distribution de la chaleur. — Quel que soit le mode de chauffage, il faut que la chaleur soit également distribuée sur tous les œufs Dans certains système, les œufs du centre sont soumis à une température plus élevée que ceux des bords ; de là l'obligation de changer chaque jour les œufs de place si l'on veut éviter une éclosion irrégulière.

Air pur. — L'air chaud de la couveuse doit être absolument pur, exempt de gaz nocifs : fumée, acide carbonique, etc... provenant du système de chauffage.

Courants d'air. — L'introduction directe de l'air froid sur les œufs a une influence fatale sur les embryons. Mais si les courants d'air ne doivent pas exister, il faut, dans la couveuse, une certaine ventilation qui expulsera l'acide carbonique exprimé par les embryons et apportera à ceux-ci l'air pur indispensable à leur vie.

Humidité. — Dans l'incubation naturelle, le sol sur lequel reposent les œufs et le corps de l'oiseau fournissent une certaine humidité ; l'air sec de l'étuve artificielle absorbe au contraire l'eau qui se trouve dans l'œuf, durcit la membrane et rend impossible la sortie du poussin en coquille, même s'il atteint son complet développement, ce qui est souvent la cause de nombreuses mortalités en coquille.

L'humidité est donc indispensable, mais sans excès, car des moisissures pourraient se développer à l'intérieur de l'œuf.

A l'inverse de la chaleur, l'humidité doit parvenir aux œufs par en-dessous, ici encore comme dans l'incubation naturelle.

Paul DUBUS.

Nourrissez vos poules au 20 fr 100 K, logés frco GLUCAMOS VUYLSTEKER. 49 r de Rome Roubaix 429

RÉPONSE A UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

M. Robert S..., à Roubaix. — 1. Vous pouvez continuer le même traitement, mais s'il n'y a pas d'amélioration, le mieux serait de supprimer le sujet, qui peut encore être consommé.

2. Nous avons déjà donné de nombreuses formules d'alimentation. Si vous ne possédez qu'une petite basse-cour familiale, le mieux est de vous procurer une pâtée sèche toute préparée à la maison que vous nous indiquez dans votre première lettre ; cette ferme est en effet très sérieuse. **P. D.**

CALENDRIER DES EXPOSITIONS

SOCIÉTÉ DES AVICULTEURS D'ARTOIS

La Société des Aviculteurs d'Artois organise la prochaine exposition nationale d'aviculture les samedi 7 et dimanche 8 mars 1936, dans la salle des fêtes de la Maison de l'Agriculture, Grande Place, à Arras.

EXPOSITION AVICOLE DE LA BASSE-COUR FAMILIALE DE LILLE

Une exposition avicole sans précédent sera celle de la Basse-Cour Familiale de Lille. Elle se tiendra au Palais Rameau, à Lille, les 25-26-27 janvier 1936. Elle sera dotée de toutes ses récompenses habituelles et régie comme celles précédentes.

Cependant, les Sociétaires exposant possesseurs de leur carte 1936, pourront y exposer gratuitement. Les étrangers à la Société bénéficieront d'une réduction de 20 à 25 % sur le tarif habituel. Renseignements et inscriptions chez M. J. Durot, secrétaire général, 35, rue Championnet, à Lille.

23-26 janvier. — Nevers. — 15e Exposition Nationale d'Aviculture organisée par la Société d'Aviculture de la Nièvre. 13 prix de 200 fr. ; 1 de 500 fr. et très nombreuses récompenses. — Renseignements et programme : Mme Rérolle, à Fleury-sur-Loire (Nièvre).

30 janvier - 4 février. — Paris. — 72e Salon International d'Animaux de basse-cour, oiseaux de cage et de volières, oiseaux et animaux de chasse, poissons vivants, articles de pêche, matériel d'élevage, alimentation des animaux, apiculture et foire aux miels. 50.000 fr. de prix en espèces. Renseignements au siège de la S. C. A. F., 34, rue de Lille, Paris (7e). Téléphone : Littré 72-24.

19-24 février. — Nice. — Exposition Internationale d'Aviculture organisée par la Société d'Aviculture des Alpes-Maritimes, au Palais des Fêtes. Renseignements et programme au Commissariat général, 33, avenue Pauliani, à Nice.

20-24 février. — Cherbourg. — 14e Exposition Nationale d'Aviculture. Cuniculiculture et d'Animaux de Basse-Cour. Pour tous renseignements, s'adresser à M. L. Rabé, 63, rue Thomas-Henry, à Cherbourg.

7-15 mars. — Lyon. — 9e Grande Exposition Internationale d'aviculture de cuniculiculture, suivie d'une foire-vente, pendant la Foire Internationale et la Semaine Agricole. Pour tous renseignements au siège social des Amis de la Basse-Cour de Lyon et Région, mairie du 1er arrondissement, 1, place Sathonay, Lyon. Téléphone 39-35 Parmentier.

29 mai-1er juin. — Limoges. — Exposition Internationale d'Aviculture, Apiculture, etc.., organisée par le Syndicat Limousin Avicole et Apicole pendant la VIIIe Grande Foire Commerciale du Limousin Renseignements à M. Gabriel Avignon, Crézin-Feytat (Haute-Vienne).

27-30 mars. — Melun. — Exposition Nationale d'animaux de basse-cour, oiseaux de parc et volière et de matériel avicole, organisée dans le cadre de la Foire de Melun, par la Société Avicole de la Brie. Pour renseignements et règlement, s'adresser à M. Maurice Saibert, commissaire général, Thorigny (Seine-et-Marne).

2-5 avril. — Nantes. — 10e Exposition internationale d'animaux de basse-cour et oiseaux de volière, organisée par la Société Avicole de l'Ouest dans l'enceinte de la Foire Commerciale de l'Ouest Renseignements et programme au Président, M. Em. Robin, commissaire général, 47, rue du Marchix, à Nantes.

11-13 avril. — Stains. — Exposition Nationale d'Aviculture, organisée par la Société Les Amis de la Basse-Cour de la Région Parisienne. Pour tous renseignements, s'adresser au siège social : 97 rue de l'Avenir, à Stains (Seine).

10-13 avril. — Grenoble. — 9e Exposition Internationale d'Aviculture organisée par la Société d'Aviculture de l'Isère dans le Palais de la Houille Blanche. Renseignements : M. Girard, au Val d'Eybens (Isère).

23-27 avril. — Bordeaux. — 22e Exposition Internationale d'Aviculture, d'Apiculture, organisée par la Société des Aviculteurs de la Gironde et du Sud-Ouest, dans un bâtument spécial. Clôture des engagements le 15 mars. Pour tous renseignements et demandes du règlement, s'adresser au siège social : 48, allées de Tourny à Bordeaux. Téléphone 85.466.

15-17 mai. — Vannes. — 5e Exposition Internationale d'Aviculture, organisée par la Société d'Aviculture du Morbihan. exposition spéciale du Gâtinais Club. Clôture des engagements le 20 avril. Renseignements à M. R. Fouque, Ker-Conan Arradon (Morbihan).

CONTRE les maladies nécrotiques employer le **SURAZOL, de R. MARTIN à Feignies.** (Voir plus loin aux annonces) 206

Une réunion de la Société d'Horticulture du Nord de la France

Le nouveau Bureau de la Société d'Horticulture du Nord de la France. On remarque, au centre (assis) M. CRÉPY SAINT-LÉGER, Président, ayant à sa droite, MM. MALAQUIN et BEDÈNE, Vice-Présidents et à sa gauche, M. Jean DORCHIES, Secrétaire Général.

Les membres de la Société d'Horticulture du Nord de la France ont tenu séance hier après-midi, au siège, Palais Rameau, à Lille. Il a été procédé à l'élection du bureau pour 1936.

M. Pasquesoone, doyen d'âge, fut invité à présider la réunion assisté de M. Brosset, secrétaire.

En une touchante allocution il souhaita la bienvenue aux deux nouveaux conseillers administrateurs : MM. Picard Gaston, jardinier en chef de la ville de Lille, et Louis Danel, maître imprimeur à Loos, rappela « l'esprit de camaraderie fervent » qui anime les dirigeants et les membres de la société horticole lilloise, et souhaita pour le développement de l'horticulture régionale une année aussi féconde en résultats que celle écoulée.

Il fut procédé ensuite à l'élection du Bureau Par acclamations ont été élus : président, M. Crépy-Saint-Leger, industriel à Lille ; vice-présidents : MM. Malaquin, professeur à la Faculté des Sciences de Lille ; Massart, avocat à Lille ; Mulnard, horticulteur à Lille ; Bédène, jardinier en chef honoraire de la ville de Lille ; secrétaire général, M. Jean Dorchies, président du syndicat des maraichers de Lille et environs ; secrétaire général adjoint, M. Stoesser, comptable à Lille ; trésorier, M. Demolin, fondé de pouvoirs à Lille ; trésorier adjoint, M. Berton, horticulteur à Lille ; bibliothécaire, M. Leleu, receveur honoraire des Hospices à Lille ; bibliothécaire adjoint, M. Sézille, propriétaire à Lille.

M. Pasquesoone, avec courtoisie, invita alors les nouveaux élus à prendre place au bureau

M. Crépy-Saint-Leger remercia M. Pasquesoone des aimables paroles qu'il venait de prononcer et souhaita par delà les conseillers administrateurs présents une florissante et utile activité de la société pendant l'année 1936, rappelant que la « sympathie mutuelle » entre tous les conseillers et les sociétaires est le sûr garant de sa prospérité. Il assura ses collègues de son constant et entier dévouement, que le but qu'il s'assignerait serait de maintenir l'action féconde qui s'est déjà pendant 25 ans, comme le rappelait M. Malaquin, vice-président, en octobre dernier, affirmée et développée autour de son président pour maintenir la société dans la voie toute de progrès horticole dans laquelle elle s'est engagée.

M. Crépy-Saint-Leger rendit hommage à l'excellent ami et collaborateur qu'était M. Georges Guilbaut, à l'activité inlassable et fervente avec laquelle il sauvegarda tout au long de sa vie publique les intérêts des horticulteurs. Sa disparition sera unanimement et vivement ressentie dans le monde horticole régionale.

Il fut procédé ensuite à la constitution des commissions administratives (expositions et propagande, rédaction, enseignement et des jardins ouvriers, finances) qui, ultérieurement, se réuniront pour élaborer leur programme de travaux pour l'année 1936. L'assemblée générale mensuelle est fixée au 2 février.

Echos et Informations

LA QUESTION DES MÉLASSES

La C.G.B. informe les planteurs que certaines sucreries prétendent faire payer la mélasse à des prix différents du prix officiel.

Elle rappelle que ce prix pour le mois de Décembre est égal à 48 % du cours moyen de l'avoine en Décembre diminué de 6 fr., sans toutefois pouvoir être inférieur à 0,44 le degré (21 fr. 12).

Ce prix s'entend pour de la mélasse à 48° de sucre Clerget pris à l'usine.

LES ÉLECTIONS AUX CHAMBRES D'AGRICULTURE

Le Ministre de l'Agriculture a fait adresser aux Préfets une circulaire par laquelle il demande que soit fixée au 9 Février 1936 la date des élections aux Chambres d'Agriculture dans les circonscriptions soumises au renouvellement.

LA PRIME A LA CULTURE DU CHANVRE

Le montant de la prime allouée aux chanvres d'origine et de provenance française, vendus au cours de la campagne allant du 1er Septembre 1935 au 31 Août 1936, a été fixé par arrêté du Ministre de l'Agriculture en date du 14 Décembre 1935, à 1 fr. 20 par kilo de filasse.

CRÉATION D'UNE FÉDÉRATION NATIONALE DES COOPÉRATIVES D'ACHAT EN COMMUN

Le 19 Décembre, à la Maison de l'Agriculture 129 boulevard Saint-Germain, a eu lieu la réunion constitutive de la « Fédération Nationale des Syndicats et Coopératives Agricoles d'achat en commun et d'approvisionnement », nouvelle filiale de la Fédération Nationale de la Mutualité, créée dans le but d'effectuer des opérations d'achats en commun d'engrais et produits divers pour le compte des Associations agricoles (syndicats et coopératives) affiliés à la Fédération.

Le Conseil d'administration a élu président M. Jacques Benoist, sénateur, président du Syndicat départemental d'Eure-et-Loir.

UNE CONFÉRENCE SUR L'AGRICULTURE FRANÇAISE

Lors du Congrès de l'Union Nationale des Coopératives Agricoles, qui doit se tenir sous la présidence de M. Louis Guillon, député des Vosges, le 15 Janvier, à l'Institut des Hautes Etudes Agraires, 16 rue de la Sorbonne, à Paris, M. Marcel Braibant fera une conférence sur l'Agriculture Française : son tragique destin, son avenir.

POUR ENCOURAGER LE MAINTIEN DES JEUNES PAYSANS AU SOL

M. Courson, député de Chinon, est l'auteur d'une proposition de résolution tendant : 1° A accorder des allocations d'apprentissage aux familles des adolescents se plaçant dans la culture, dans les mêmes conditions que celles allouées à ceux qui se destinent à une autre profession ;

2° A accorder, après leur mariage, sans intérêt, des sommes allant de 10 à 30.000 francs, remboursables en dix ans, aux jeunes cultivateurs dont les ressources sont insuffisantes, afin de leur permettre de devenir fermiers, sous réserve qu'ils prennent l'engagement de rester attachés à la terre au moins pendant dix années après leur mariage.

AMUSANT INTÉRESSANT NOTRE ALMANACH pour 1936 EST EN VENTE PARTOUT 1.75

ADAPTER LE PRIX DU BLÉ AU PRIX DU PAIN

L'A.G.P.B. communique :

Le blé libre à 66-68 francs en culture, le pain à 1 fr. 60.

Constatation inexplicable pour les Producteurs de blé : que le blé soit invendable à un prix de misère, et que le pain soit cher accroît l'irritation et démoralise la culture.

Sans doute nous objectera-t-on que le prix officiel du blé est plus élevé, et il faut tenir compte notamment de l'incorporation de 40 % de blé pris en charge à 88 francs (prix théorique).

C'est le prix officiel du blé à Paris (mélange du blé libre et du blé pris en charge) fixé à 81 francs qui sert à déterminer le prix de la farine (130 frs) et le prix du pain.

Première cause d'exagération, ce prix légal de la farine n'est pas respecté, et les cours de 110-115 francs sont couramment pratiqués, preuve certaine de la fraude qui sévit en meunerie.

Mais cela ne suffit pas à expliquer l'écart entre les prix du blé et du pain.

Même en prenant pour base ce prix de la farine de 130 francs, le prix du pain — compte tenu des marges de mouture et de panification toujours en vigueur — devrait atteindre 1 fr. 47.

Le prix actuel de 1 fr. 60 marque donc une exagération d'environ 0 fr. 15.

Enfin nous l'avons dénoncé maintes fois, les marges accordées aux intermédiaires n'ont pas été revisées — sauf quelques exceptions — depuis 1930. La politique de déflation du Gouvernement s'est arrêtée à la porte des boulangeries.

Dans certains départements seulement, les marges ont été réduites et cela explique les variations des prix du pain d'une région à l'autre.

A Paris, la marge de panification est restée à 62 francs ; elle ne s'élevait qu'à 38 francs en 1925.

Il est dommage que la qualité du pain n'ait pas suivi la même marge ascendante.

Le résultat de tout cela, **c'est qu'en 1925, le prix moyen du blé étant de 131 francs, le prix du pain était de 1 fr. 50.**

Même en conservant les marges actuelles de mouture et de panification — ce qui est inexplicable, pour ne pas dire plus — **le prix du blé, d'après le prix actuel du pain à 1 fr. 60, devrait être voisin de 95 francs.**

ARRÊTÉS AU MOMENT D'ENCAISSER UN FAUX BORDEREAU DE 225.000 FR.

Paris, 12. — En 1933, le ministère des Finances constatait que l'on avait présenté à l'encaissement, à la Caisse Centrale des Finances et dans des Etablissements publics, de nombreux faux bordereaux de coupons de titres de rentes. Une enquête avait permis d'arrêter un chef des services des classeurs et émargeurs, René Ducand, 25 ans, originaire de la Nièvre, et dix complices. — Ducand, qui présentait ces faux bordereaux, avait été condamné à deux ans de prison et libéré en mai dernier.

Samedi dernier, se présentait à la Caisse Centrale un encaisseur porteur d'un récépissé de dépôt de coupons au nom d'une société financière de la rue Feydeau et se montant à la somme de 225.870 francs.

Au moment où il allait se faire payer se présentait un encaisseur de la Société Générale, porteur d'un bordereau de même somme.

La police judiciaire, alertée, établit que la société de la rue Feydeau n'avait aucun encaissement de cette somme à effectuer et que l'encaisseur était un imposteur. Celui-ci fut aussitôt arrêté, ainsi que Ducand, que les inspecteurs avaient reconnu dans le hall.

Ducand entra dans la voie des aveux et expliqua que dans la soirée de vendredi à samedi il avait pénétré, après le départ des employés, dans les bureaux du ministère des Finances, s'était emparé de formulaires et y avait apposé les cachets d'usage. Dans la nuit, il établit la fausse pièce, qu'il présenta à l'encaissement samedi matin.

Son complice est un nommé Toussaint Pietri, 45 ans, originaire de Bastia ; il a déjà été condamné sept fois pour des escroqueries.

Ducand et Pietri ont été envoyés au Dépôt.

LE RETOUR DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE AUX ANTILLES

Le Havre, 13. — Les membres de la délégation française aux Antilles, qui sont arrivés au Havre par le paquebot « Colombie », sont partis à 15 h. 30 pour Paris.

Avant de prendre place dans le train transatlantique, M. Albert Sarraut, président de la délégation, s'est déclaré enthousiasmé des manifestations de sympathie dont la délégation a été l'objet.

« Le profond attachement des habitants de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane pour la France doit nous inciter, a-t-il dit, à faire de notre mieux pour les aider. »

MM. Henry Bérenger, Candace et le colonel Picot ont confirmé ces déclarations.

LE « SABOTIER DU PRÉSIDENT FALLIÈRES » VIENT DE MOURIR

Moulins, 13. — A Saint-Pierre-le-Moutier vient de mourir un septuagénaire, le père Jacques Gauthier, qui était très populaire dans toute la région où on se plaisait à l'appeler le « sabotier du président Fallières ».

Habile sabotier, il avait, lors d'une exposition artisanale qui eut lieu à Nevers, présenté plusieurs modèles de son travail.

Il avait été félicité particulièrement par le président de la République, M. Armand Fallières, à qui il alla offrir, les jours suivants, une paire de sabots qu'il avait pris soin de sculpter et de décorer artistement.

AMITIÉS FRANCO-BELGES DU NORD

Le 13 février, à 20 heures, à l'Hôtel Lutetia, à Paris, le Comité France-Belgique-Luxembourg que préside M. Lucien Hubert, vice-président du Sénat, organise une grande manifestation de l'Amitié entre nos trois pays, à l'occasion d'un dîner qui sera présidé par M. Albert Lebrun, président de la République, président d'honneur du Comité France-Belgique-Luxembourg.

Les membres de l'Association des Amitiés Franco-Belges du Nord, placée sous le patronage de ce Comité sont invités à adhérer à ce dîner, avec leurs amis.

Les adhésions seront reçues, avec le montant de la souscription (60 fr.) jusqu'au 30 janvier, chez M. Deneux, président des Amitiés Franco-Belges, 2, rue d'Inkermann, Lille. (Tél. 23.62). M. Sauvage, secrétaire général (Hôtel des Commissaires-Priseurs, 2, rue Sainte-Anne, Lille. Tél. 304.63) ou M. Denoyelle, trésorier (48 bis, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille. Tél. 83.61).

Habit. Décorations.

LES BETTERAVES SUCRIÈRES EXÉDENTAIRES DANS LA NOURRITURE DU BÉTAIL

Dans une note que publie « Le Journal d'Agriculture Pratique », M. Raincourt, Ingénieur Agricole, donne des indications sur la conservation et le meilleur mode d'utilisation des betteraves sucrières dans l'alimentation du bétail.

La betterave à sucre se conserve fort bien en silo et aussi longtemps que la betterave fourragère ; elle redoute moins les gelées que cette dernière. Il conseille de laisser les racines s'échauffer légèrement et de les retourner ensuite pour faire tomber la terre.

On peut utiliser les racines sucrières dans les rations des divers animaux.

Les chevaux peuvent en recevoir jusqu'à 5 kilos, mais il est prudent de les couper et les mélanger à de la menue paille.

Pour les bœufs, vaches et moutons, il est recommandé de les distribuer, hachées et mélangées avec des menues, pailles, mais de ne jamais les donner seules. Il faut les mélanger à deux tiers de pulpe ou à trois quarts de betteraves fourragères. Les porcs ne doivent pas recevoir plus de 3 kilos de racines par jour.

M. Davaisne indique également le mode de conservation en silo. Utilisation en mélange : un tiers de racines sucrières pour deux tiers de racines fourragères.

Il ajoute qu'en raison de la plus grande dureté des betteraves sucrières, il vaut mieux faire progressivement l'apport de ces dernières dans les rations et les couper très finement afin de ne pas fatiguer les animaux dès le début.

Au-dessus de la proportion d'un tiers en volume, la ration est trop riche en sucre.

Dans les essais organisés, avec la proportion d'un tiers de racines sucrières, les vaches laitières se sont maintenues en lait, et les bœufs ont engraissé sans tourteau.